

Liana TEFAN,
Ruxandra-Diana COJOCARIU
(Université de l'Ouest,
Timi oara)

Exercices étymologiques et enrichissement du vocabulaire économique

Abstract: (Etymology and economical vocabulary enhancement exercises) This research paper's starting point is the idea that francophony represents a continuity of romanity and thus, by studying romanian languages, the romanians can better define their identity. French is their passport to Europe, a language and culture through which they can reach universality.

Le mot d'Or (The Francophone Cup for Business and The Cup for Business-French) is a contest that originated 1994 in France and a year later in ASE, Bucharest, Romania. Students from FEAA, UVT, Timi oara have also been participating in this contest since 1996.

One of its trials consists of the participants having to identify the etymology of a term choosing one of the four solutions suggested by the author. These terms belong to the economical and business vocabulary.

The present paper will seek to analyze some of these words that have been chosen by the organizers of the contest (*Actions for Promoting French for Business, APBF*) and to compare them with their Romanian equivalent. The "journey" of words from one language to another, their form and their semantic evolution is an important motivation for students in the Faculty of Economics and Business Administration for enhancing their specialized vocabulary. Even though they are not philologists, these etymology exercises interest them greatly and also help them remember the terms more accurately. In-between accountancy and finance courses, the course for French for Business proves to be less rigid – and actually even more appealing.

Keywords: French for Business, etymology, meaning, vocabulary, enhancement

Résumé: *Le Mot d'Or (Coupe francophone des affaires et Coupe du français des affaires)* est un concours qui a débuté en France en 1994 et, une année plus tard, à ASE, Bucarest, Roumanie. Depuis 1996 les étudiants de FEAA, UVT, Timi oara, y ont participé eux-aussi.

Parmi les épreuves de ce concours il y en a une qui exige aux participants d'identifier l'origine étymologique d'un terme en choisissant une des quatre solutions proposées par l'auteur. Il s'agit des termes appartenant au vocabulaire des affaires et économique.

Le travail se propose d'analyser quelques uns de ces mots proposés par les organisateurs du concours (*Actions pour promouvoir le français des affaires, APFA*) et de les comparer avec leurs équivalents roumains. Le « voyage » des mots d'une langue à l'autre, la transformation de leur forme et l'évolution de leur sens représentent pour les étudiants de la Faculté d'Economie et d'Administration des Affaires une motivation importante pour enrichir leur vocabulaire de spécialité. Même s'ils ne sont pas des philologues, ces exercices étymologiques les intéressent beaucoup et les aident à mieux retenir les termes respectifs. Entre les cours de comptabilité et les cours de finances, le cours de français des affaires s'avère moins rigide et plus attrayant.

Mots clés: français des affaires, étymologie, sens, vocabulaire, enrichissement

1. La francophonie – héritage de la romanité

L'histoire des civilisations européennes ne peut pas être conçue sans l'apport de la romanité qui leur a apporté la raison (*ratio*) et la sagesse (*sapientia*). Il s'agit d'un équilibre entre la mesure et la sagesse, entre le pragmatisme et la spiritualité. L'homme latin ne peut pas fonctionner sans quantifier et classer les faits dans une démarche souvent

encyclopédique. Celle-ci lui permet d'élucider et de systématiser les choses, de mieux comprendre l'ordre universel, de s'y aligner.

C'est sans doute l'influence du latin qui se retrouve dans toutes les langues romanes et non seulement. Par cette langue, Rome a continué d'agir sur les esprits, de les influencer souvent d'une façon presque imperceptible. Selon Jules Marouzeau, on a pratiquement continué de parler le latin jusqu'à ce qu'il est devenu méconnaissable, mais sa structure grammaticale et logique s'est transmise d'une génération à l'autre jusqu'à présent.

Le latin vit encore dans chacune des langues dites latines ou romanes et aussi dans des langues qui n'appartiennent pas à cette famille mais qui en ont emprunté des structures linguistiques et des mots. «Le latin foisonne de vocabulaire, il a toujours encouragé la dérivation, les néologismes, pour distinguer des nuances, éviter l'approximation, la tromperie, le désordre. Parallèlement au vocabulaire, il a développé une syntaxe qui s'efforce de fixer les différentes modalités de la pensée, de marquer, par exemple, si un fait énoncé est pris à son compte par le sujet parlant ou s'il est rapporté à la pensée d'une tierce personne. À ce titre, le latin est devenu la langue européenne de la pensée et de la philosophie jusqu'au XVIIIe siècle». (Deproost, 2001 :10). Le latin a appris aux gens de parler, de se parler, de choisir la persuasion des mots.

La francophonie continue et transgresse l'espace transculturel de la romanité, ses mythes, ses pensées, ses représentations qui la constituent et la définissent. La Roumanie, un pays où un quart de la population a une certaine maîtrise du français, appartient à l'espace francophone, même si cette langue n'a pas un statut officiel dans notre pays. Parler français signifie pour un Roumain continuer et cultiver sa romanité, bien qu'il le fasse parfois d'une façon instinctive, involontaire. On pourrait dire qu'un Roumain qui parle français est deux fois plus raisonnable, car sa pensée est influencée non seulement par l'héritage du latin *via* sa langue maternelle, mais aussi par la rigueur de la grammaire française (qui provient toujours du latin, mais qui a connu une évolution différente).

Malgré la globalisation de plus en plus agressive qui nous fait souvent oublier nos racines latines, nous, les Roumains, nous devons respecter les traditions francophones et continuer d'enseigner le français, de cultiver le goût de jeunes gens pour une langue et une civilisation qui sont plus près de notre mentalité et de notre sensibilité. Ainsi le concours *Le Mot d'Or* - qui est organisé chaque année pour les étudiants en économie - représente justement un moyen efficace pour éveiller leur intérêt pour l'étude du français.

2. Le Mot d'Or

Créé en 1988 pour les élèves et les étudiants, le concours *Mot d'Or* regroupe la Coupe francophone des affaires (pour les candidats francophones) et la Coupe du français des affaires (pour les candidats non francophones étudiant le français des affaires). Depuis sa création il a réuni plus de 500 000 candidats dans 42 pays.

Mot d'Or est organisé par l'association « Actions pour promouvoir le français des affaires » (APFA) et par les organisations d'enseignants et de professeurs de français de différents pays.

Son objectif principal est la promotion du français des affaires. Toutes les langues, autres que l'anglais, rencontrent, dans le vocabulaire des affaires, certaines difficultés qui résultent de la prépondérance économique de l'américain. La globalisation (économique

mais aussi politique et linguistique) entraîne une uniformisation culturelle qui a des effets non seulement sur le marché, mais notamment dans le domaine du vocabulaire des affaires.

Il y a ainsi des mots qui acquièrent une double acception car des mots courants, dont le sens ne prêtait pas à équivoque, prennent également celui de leur cousin anglo-américain qu'on appelait autrefois un « faux ami » (terme d'une autre langue qui présente une ressemblance avec un terme du français, mais qui n'a pas le même sens).

En voilà quelques exemples repris à la langue des affaires et de l'informatique:

- *contrôle* (qui signifie traditionnellement 'vérification') est souvent employé maintenant au sens anglais de 'commande, régulation' ;
- *conventionnel* (qui signifie traditionnellement 'résultant d'une convention' ou 'conforme aux usages sociaux') est souvent employé maintenant au sens anglais de 'traditionnel, classique' ;
- *finalisé* (qui signifie traditionnellement 'ce qui a une finalité') est souvent employé maintenant au sens anglais de 'terminé, achevé' ;
- *initier* (qui signifie traditionnellement 'mettre au courant d'une science, d'un art, d'une profession, etc.) est souvent employé maintenant au sens anglais de 'commencer, entreprendre'.

L'anglais ne se contente pas de transformer le sens de certains mots français. Il offre aussi généreusement les siens. Des spécialistes français de différents domaines empruntent sans mesure les mots anglais dont ils ont besoin (ou croient en avoir besoin). Les commerçants, à leur tour, se croient obligés de choisir une appellation d'allure anglaise pour leur magasin et le « Royaume des jouets » est devenu « Jouetland ».

Certes, le vocabulaire français s'est construit, au cours des siècles, à partir de celui du latin dialectalisé, avec des emprunts successifs et incessants aux langues gauloise, germanique, arabe, aux langues régionales, aux langues des pays voisins. Il serait absurde de vouloir le faire vivre maintenant isolé et refuser les emprunts. Ce qui est fâcheux c'est l'excès.

Le français des affaires (comme le roumain d'ailleurs) est « colonisé » par une avalanche de mots étrangers (étranges ?!) qui, sortis de leur contexte linguistique, perdent l'essentiel de leur signification et sont dépourvus des nuances et des connotations nécessaires à leur bonne compréhension.

L'APFA a signalé la nécessité d'encourager l'adaptation du vocabulaire français aux évolutions du monde contemporain, principalement dans les domaines économique, scientifique et technique. Elle a été créée sous le patronage de la Délégation générale à la langue française pour faire connaître et adopter les mots nouveaux rendus nécessaires par l'évolution des techniques dans le domaine des affaires.

L'APFA agit dans la direction des médias, auprès du public auprès des étudiants et des lycéens pour les sensibiliser aux problèmes et les inciter à de bonnes habitudes de langage : la Coupe francophone des affaires (Coupe du français des affaires dans les pays non francophones) constitue le point fort de cette action.

Le Mot d'Or joue un rôle éducatif en incitant les étudiants se spécialisant en économie et en français des affaires à étudier et à utiliser une terminologie correcte dans non seulement dans leur langue maternelle, mais aussi en français et en anglais des affaires tout en évitant le mélange des langues.

L'épreuve du Mot d'Or comprend cinq parties : une recherche de néologismes pour désigner des concepts nouveaux dans la langue maternelle du candidat, une recherche de

mots existants (en français et dans la langue maternelle) à partir de leur définition, un conte terminologique en français que le candidat doit réécrire en français, un exercice étymologique et une courte rédaction sur un projet d'entreprise.

L'exercice étymologique porte sur des mots importants du français des affaires et il vise surtout à donner aux enseignants l'occasion d'organiser une réflexion plus approfondie sur l'origine de ces mots.

3. L'enseignement du français des affaires et ...l'ennui

Les cours de français des affaires s'avèrent souvent assez insipides si l'enseignant ne trouve pas de méthodes et d'exercices pour dynamiser sa démarche pédagogique et éveiller l'intérêt des étudiants. Pour les apprenants, la terminologie de spécialité reste souvent une énigme, même en roumain, et essayer de l'utiliser en français peut alors s'avérer une tâche trop difficile.

Les textes – prétextes utilisés au cours proviennent d'articles et de manuels de spécialité et sont utilisés pour exploiter le vocabulaire des affaires et pour développer la communication orale et écrite sur des sujets de profil. Dès lors il faut trouver une manière plus incitante de les présenter, il faut dorer la pilule afin de déterminer les étudiants à réfléchir aux termes qu'ils apprennent et à établir des connexions entre les mots nouveaux et les mots qu'ils connaissent déjà en français, en roumaine ou en anglais.

Le « voyage » des mots d'une langue à l'autre, la transformation de leur forme et l'évolution de leur sens représentent pour les étudiants de la Faculté d'Economie et d'Administration des Affaires une motivation importante pour enrichir leur vocabulaire de spécialité. Même s'ils ne sont pas des philologues, ces exercices étymologiques les intéressent beaucoup et les aident à mieux retenir les termes respectifs.

Entre les cours de comptabilité et les cours de finances, le cours de français des affaires s'avère moins rigide et plus attrayant.

4. Exercices étymologiques

Dans ce qui suit nous analyserons quelques uns des mots que les organisateurs du concours le Mot d'Or ont proposés pour trouver leur étymologie. Nous les comparerons avec leurs équivalents roumains et anglais pour développer l'exercice et suggérer aux étudiants une approche comparative. L'exercice est apparemment assez facile car l'étudiant doit choisir entre les quatre variantes proposées par les auteurs, mais il lui arrive de se tromper car souvent même les dictionnaires hésitent lorsqu'il s'agit d'établir l'étymologie. L'exercice est accompagné des discussions au sujet de chaque terme et d'une recherche d'équivalents roumains et anglais.

Il s'agit d'un travail collectif à l'aide des dictionnaires et les apprenants font souvent appel aux informations fournies par l'internet. Il est important de leur attirer l'attention sur les connexions que l'on peut établir entre leurs connaissances linguistiques, sur les transferts qu'ils peuvent faire d'une langue à l'autre.

BANQUE¹

Étymologies proposées:

- *bank* (germanique) : 'banc'
- *bancus* (latin) : 'merlus'

¹ Les exercices se retrouvent sur <http://www.presse-francophone.org/apfa/motdor/etymolog/etymolog.htm> et ont été rédigés par Jean Marc Chevrot. Les explications sur le roumain appartiennent aux auteurs de cet article.

- *banco* (espagnol) : 'banque'
- *banca* (ancien italien) : 'table'

Solution(s): *banca* (ancien italien) mais aussi, de manière indirecte, *bank* (germanique). Le mot *banca* désignait le banc puis la table ou le comptoir des négociants et changeurs italiens qui vinrent exercer leur activité en France. Lorsqu'un négociant était en faillite, sa banca était rompue (*banca rotta* a donné *banqueroute*). L'ancien français connaissait le mot *banc*, d'origine germanique, pour lequel existait aussi le féminin *banque* (le mot est féminin en allemand). Il s'est produit un mélange entre les deux mots et l'orthographe actuel en conserve les traces : *banquier*, *banqueroute* et *bancable*, *bancaire*.

En roumain le mot provient de l'italien *banca* et du français *banque* et le terme anglais est *bank*.

BOUTIQUE

Étymologies proposées:

- *apothêkê* (grec) : 'magasin' (de vivres)
- *bottega* (italien) : 'magasin', 'atelier'
- *botica* (espagnol) : 'pharmacie'
- *boticle* (ancien français) : boutique

Solution(s): *boticle* (ancien français) mais aussi de manière indirecte le mot grec *apothêkê* prononcé aujourd'hui *apotiki*, qui désignait (et désigne toujours) un lieu de dépôt, un magasin de vivres ou d'approvisionnements, un cellier, une cave, et qui est devenu en latin *apotheca* en gardant le même sens. L'évolution des langues romanes a fait disparaître le *a* initial et a transformé la consonne sourde *p* en consonne sonore *b*. Le mot latin *apotheca* est ainsi devenu en italien *bottega* ('boutique', 'magasin' mais aussi 'atelier'), en occitan *botica* (mais on rencontre aussi *botiga* et *boutigo*), en espagnol *botica* ('magasin', 'boutique') et *bodega* ('cave', 'cellier'), en catalan *botiga* ('magasin', 'boutique') et *bodega* (cale d'un navire), en français ancien *boticle* puis *bouticle* et en français moderne *boutique*.

En roumain le mot *butic* ou *butic* désigne un petit magasin luxueux avec, en général, des marchandises de série réduite. Le roumain connaît aussi le mot *bodeg* qui est un petit restaurant souvent situé dans une cave de vins où l'on peut boire et manger, mais les dictionnaires indiquent pour son étymologie le terme allemand *bodega*.

L'anglais *shop* est utilisé aussi en roumain avec un sens plus ancien, de l'époque communiste, de 'magasin où l'on paie en devises' et, plus récemment, avec le sens de 'magasin'.

BUDGET

Étymologies proposées:

- *buxum* (latin) : 'échiquier'
- *bulga* (latin) : 'bourse de cuir'
- *bougette* (ancien français) : 'petit sac'
- *budget* (ancien français) : 'budget'

Solution(s): *budget* (anglais), mais en fait, la seule réponse vraiment mauvaise est *buxum*. Le mot *budget* a été emprunté à l'anglais sous le Consulat. Mais le mot anglais est lui-même une déformation du mot de l'ancien français *bougette* ('petit sac, qui était d'ailleurs prononcé 'boudgette'), diminutif de *bouge* ('sac'), venant du latin *bulga* ('sac en cuir').

Le roumain a emprunté le mt *buget* au français et l'utilise avec le même sens.

CHÈQUE**Étymologies proposées :**

- *schicken* (allemand) : ‘envoyer’
- *sakk* (arabe) : ‘lettre d’échange’
- *cheque* (anglais) : ‘chèque’
- *échet* (français) : ‘revers’

Solution(s): *cheque* (anglais)

Le mot *chèque* est une francisation du mot anglais *cheque* que les Américains écrivent *check*. Ce mot vient probablement du verbe anglais *to check*, qui signifie ‘contrôler’, ‘vérifier’, ‘enrayer’ et qui a comme sens premier celui de ‘mettre en échec’. Il résulte d’une évolution du mot français ancien *eschet* (‘échec’) qui provient lui-même d’une expression persane signifiant ‘le roi est mort’. La souche ou talon du chèque doit permettre de faire échec aux falsifications.

Certains auteurs donnent comme étymologie au mot *check* le mot arabe *sakk* (peut-être lui-même d’origine persane) désignant un paiement signé. Dans l’empire des califes Abbassides de Bagdad (du VIII^e siècle au XIII^e siècle), pour réduire les riches liés aux transferts de fonds, les agents du fisc recouraient au paiement signé (*sakk*), qui était une sorte de chèque, et les commerçants à la *lettre d’échange* (*hawâla*), dont le chèque est d’ailleurs un cas particulier. La lettre d’échange a été ainsi en usage à Bagdad bien avant qu’elle ne soit utilisée en Europe à la fin du Moyen Âge ; cette étymologie est cependant peu vraisemblable car l’utilisation du mot *cheque* (ou *check*) est relativement récente (XVIII^e siècle). On peut penser que les Templiers (au XIII^e siècle) et les banquiers lombards (au XIII^e siècle) ont emprunté l’idée de la lettre d’échange aux banquiers de Bagdad (qui étaient probablement juifs car l’Islam interdit le prêt aux musulmans) mais ils n’ont pas introduit les mots *sakk* et *hawâla* dans les langues européennes.

La graphie *cheque* a vraisemblablement été inspirée par le mot *exchequer* qui est une évolution du mot français ancien *eschequier* (‘échiquier’) et qui a pris en anglais moderne le sens de ‘finances’. Le *Chancelier de l’Échiquier* est le ministre des Finances du Royaume-Uni. On appelle *Exchequer bills* les bons du Trésor. En ancien français, on appelait d’ailleurs aussi *Eschequier* (‘Échiquier’) le Trésor royal. Les anciens fonctionnaires des finances faisaient en effet leurs calculs avec des tables à jetons qui ressemblaient à un échiquier (‘table de jeu d’échecs’) et étaient désignées par le même nom.

Le mot *cec* du roumain provient de l’anglais et du français. Avec des majuscules, CEC, c’est la banque *Casa de Economii i Consemna iuni* (‘Caisse d’Épargne’).

CRÉANCE**Étymologies proposées :**

- *creare* (latin) : ‘envoyer’
- *credenza* (italien) : ‘croyance’, ‘crédit’
- *kred* (breton) : ‘crédit’
- *credentia* (latin populaire) : ‘croyance’, ‘confiance’

Solution(s): *credentia* (latin populaire).

Credentia, mot latin populaire, signifiait ‘croyance’, ‘confiance’, et le mot *créance* a longtemps conservé ce sens en français.

L’origine du mot roumain *crean* est française (*créance*).

DOUANE ('administration chargée de contrôler le passage des marchandises aux frontières et de percevoir les droits imposés sur les marchandises, à l'entrée ou (plus rarement) à la sortie d'un pays)

Étymologies proposées:

- *dogana* (italien): même sens
- *aduana* (espagnol): même sens
- *doana* (latin médiéval) même sens
- **d w n** (persan et arabe): ,registre', ,bureau', ,conseil de notables'

Solution(s): le mot persan *d w n* désignait un registre, un recueil de poésies (le mot *divan* est encore utilisé parfois en français pour désigner un recueil de poésies orientales). Il a été repris en arabe, sous la dynastie des Abbassides, pour nommer les secrétaires du calife (ils constituaient une sorte de gouvernement), puis en turc, par les sultans ottomans, comme appellation de leur conseil et de la salle de réunion de ce conseil. Le *Divan* était le gouvernement de l'empire ottoman.

La salle de réunion du Divan (appelée elle-même Divan) comportait des banquettes et des sièges bas garnis de coussins et le mot a été repris en français pour désigner un bureau de douane. On le rencontre dans cette acception en français médiéval dès la fin du XIII^e siècle sous les formes *dohanne* ou *doane* qui ont évolué vers la forme moderne *douane*.

Le roumain utilise le mot *vam* pour *douane*, un mot d'origine hongroise (*vám*), mais il y a aussi le mot *divan* (turc) au sens de 'gouvernement' (archaïsme), de 'canapé', de 'bâtiment où se déroule l'activité du gouvernement' (archaïsme).

FISC

Étymologies proposées:

- *fisk* (danois, norvégien, suédois) : 'poisson'
- *Fiskus* (allemand) : 'trésor'
- *fiscus* (latin) : panier de jonc ou d'osier
- *fisclum* (latin) : 'entonnoir'

Solution(s): *fiscus* (latin)

Le mot français *fisc*, qui désigne l'ensemble des administrations chargées de l'assiette, de la liquidation et du recouvrement des impôts, provient du mot latin *fiscus*, qui désignait un panier de jonc ou d'osier.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet un auteur romain: «*Fiscus* est un panier de jonc, propre à contenir des sommes considérables d'argent. Pour exprimer la différence qui existe entre les biens de l'État et ceux des particuliers, nous employons le mot *fiscus* ('panier de jonc') pour désigner le Trésor public et nous disons *loculus* ('cassette'), *arca* ('coffre'), *sacculus* ('bourse') en parlant d'une fortune privée».

En fait, le mot *fiscus* commença à être employé dans l'acception de 'trésor impérial' ou 'cassette impériale' lorsque les empereurs romains se mirent à pratiquer la confiscation des biens des condamnés. Le verbe *confisquer* a d'ailleurs pour étymologie *confiscare* qui signifiait 'ajouter au fiscus'.

Notons qu'un diminutif de *fiscus*, *fiscella*, désignait un petit panier qui servait à égoutter les fromages frais et se retrouve dans le mot français *faisselle*. Le mot roumain *fisc* a le même sens qu'en français et il provient du français et de l'italien *fisco*.

Aux États-Unis l'institution qui s'occupe des impôts s'appelle IRS, *Internal Revenue Service*. Il est important de souligner que ces exercices ne se contentent pas de donner tout simplement la solution étymologique. On y trouve des explications amples qui renvoient aussi à l'histoire, à la géographie et à la culture en générale. Ainsi les étudiants en économie bénéficient d'une vision plus complexe sans se limiter exclusivement aux connaissances économiques.

5. Conclusions linguistiques et didactiques

L'étude des étymologies démontre une fois de plus que dans les langues européennes, latines ou non, le latin est néanmoins omniprésent, surtout dans ce que l'on appelle les internationalismes. La circulation des mots est de plus en plus rapide et souvent on n'a même pas le temps de les adapter au système linguistique de la langue qui en bénéficie. La réalité économique, sociale, scientifique et technique évolue très vite et les langues doivent s'y adapter.

L'existence d'un organisme comme APFA facilite la compréhension des termes nouveaux et l'utilisation des termes corrects. Par les épreuves du concours *le Mot d'Or* elle encourage aussi l'enrichissement du lexique des affaires dans les langues des pays francophones.

Étudier le français des affaires à l'aide des exercices étymologique représente une méthode efficace et motivante. Les étudiants de notre faculté ont déjà manifesté leur intérêt pour ce genre d'approche moins conventionnelle, car elle leur a permis d'obtenir des informations enrichissantes, qui élargissent aussi leur horizon culturel. Ils apprennent ainsi des termes nouveaux à l'aide des connexions qu'ils établissent entre les nouvelles informations et les connaissances qu'ils possèdent déjà dans la langue maternelle ou en anglais.

Une fois de plus ils ont la preuve de l'importance du latin dans l'espace européen et cela les aide à mieux comprendre leurs origines et définir leur identité. Ainsi l'apprentissage du français n'est plus un simple exercice de mémoire, car il est motivé par le besoin d'éviter l'uniformisation et par le désir de diversité.

Bibliographie

- Deniau, Xavier, *La Francophonie*, Paris: PUF, 2003, Collection « Que sais-je ? »
- Dragulanescu, Nicolae, *La dimension roumaine de la francophonie*, [En ligne], <<http://www.roumanie-france.ro/>>/157. (Consulté le 15 septembre 2013)
- Deproost, Paul-Augustin, *L'héritage latin : Une culture de l'universel*, [En ligne], <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/01/Heritage.html#23>>. (Consulté le 12 septembre 2013)
- Moura, Jean-Paul, *Introduction*, [En ligne], <http://www.revuesilene.com/f/index.php?sp=comm&comm_id=73>. (Consulté le 15 septembre 2013)
- tefan, Liana, *Le français des affaires sans peur et sans reproche*, Timi oara: Mirton, 2003
<http://www.webdex.ro>
<http://www.presse-francophone.org>